



Lettre d'information N°72 - 9 juillet 2026

Editée par la Fédération des Centres de Gestion Agréés Agricoles

Edito

A la Une cette semaine !

La flambée des prix des engrais met en péril les prochaines récoltes. Europe et France réagissent : 107 M€ débloqués et un guichet national pour soutenir au plus vite les achats d'engrais azotés.

A retenir aussi, les viticulteurs ayant réalisé leurs arrachages définitifs de vignes 2026 peuvent désormais déposer leur demande de paiement en ligne, et ce jusqu'au 1er mars 2027 à 12 h.



A la une

Réduire l'impact du prix des engrais : Face à l'explosion des prix des engrais azotés provoquée par la crise au Moyen-Orient, le Gouvernement annonce un dispositif d'aide exceptionnel pour soutenir les agriculteurs français et garantir la prochaine campagne agricole. Une stratégie durable de souveraineté en matière d'engrais est également engagée afin de réduire la dépendance aux importations et renforcer la résilience des filières.

Aide nationale à l'arrachage définitif de vignes 2026 : Les exploitants viticoles qui s'étaient manifestés en début d'année, dont la demande a été approuvée par FranceAgriMer et qui ont procédé à l'arrachage puis déclaré celui-ci auprès des services des douanes, peuvent désormais effectuer leur demande de paiement en ligne.

Dans le reste de l'actualité

En 2025, l'agriculture retrouve des couleurs : Selon les premières estimations publiées par l'Insee sur les comptes prévisionnels de l'agriculture en 2025, l'agriculture française retrouve une dynamique positive après le recul observé en 2024. La hausse de la production, conjuguée à une baisse des consommations intermédiaires, se traduit par une amélioration de la valeur ajoutée du secteur, malgré des évolutions contrastées selon les filières.

Projet de loi sur la protection et la souveraineté agricoles : Le Sénat a adopté en première lecture, le 2 juillet 2026, une version modifiée du projet de loi pour la protection et la souveraineté agricoles. Le texte consolide les dispositifs relatifs aux produits phytopharmaceutiques, à l'accès à l'eau, à la préservation du foncier agricole, à la lutte contre la concurrence déloyale..., avant la réunion de la commission mixte paritaire.

Conseil stratégique global : Le décret n°2026-594 du 6 juillet 2026 précise les conditions d'exercice du conseil stratégique global destiné aux exploitations agricoles. Pris en application de la loi n° 2025-794 du 11 août 2025 visant à lever les contraintes à l'exercice du métier d'agriculteur, ce texte fixe les qualifications minimales que devront posséder les professionnels chargés d'accompagner les exploitants.

Embauche de saisonniers agricoles : La Mutualité sociale agricole met à disposition un guide pratique, « J'embauche des saisonniers », destiné à accompagner les exploitants dans l'ensemble des démarches liées au recrutement de travailleurs saisonniers.

Sécheresse en France : La sécheresse affecte les sols, les milieux naturels et les activités humaines. Pour préserver la ressource, l'État s'appuie sur un dispositif de gestion à quatre niveaux, allant de la vigilance à la crise, et sur des outils d'information comme VigiEau.

L'UE redéfinit l'avenir de l'élevage : L'élevage européen emploie 7 millions de personnes et génère 400 milliards d'euros par an, mais il subit une forte pression : coûts élevés, faible rentabilité, volatilité des marchés et maladies animales. Pour y répondre, la Commission européenne lance une nouvelle stratégie pour l'élevage, centrée sur la réduction de la dépendance aux importations, la baisse des émissions, la sécurité alimentaire et le bien-être animal.

